

# ENTENTE INTERMUNICIPALE

**MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE REMBOURSEMENT** Une preuve de résidence est requise pour s'inscrire. Une carte gratuite de citoyen ou une carte de non-résident d'une ville de la MRC de Thérèse-De Blainville est obligatoire dans les villes suivantes : Rosemère, Sainte-Thérèse et Blainville. Veuillez communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir des renseignements et pour l'inscription. Les lieux des activités seront indiqués au moment de l'inscription. Les modalités de remboursement sont celles en vigueur dans la municipalité qui offre l'atelier.

Ville	Date	Lieu d'inscription	Renseignements
BLAINVILLE	À compter du 25 août, 19 h	Par Internet ou au Centre Récréoaquatique 190, rue Marie-Chapleau (Blainville) J7C 0E7	Programmation et inscription au <a href="http://www.blainville.ca">www.blainville.ca</a> Carte de non-résident requise pour l'inscription, disponible gratuitement au Centre Récréoaquatique de Blainville 450 434-5275
BOIS-DES-FILION	À compter du 20 août, 9 h	Par Internet ou au Service des loisirs, culture et vie communautaire 479, boulevard Adolphe-Chapleau (Bois-des-Filion) J6Z 2L1	Programmation et inscription au <a href="http://www.villebdf.ca">www.villebdf.ca</a> 450 621-1460, poste 2101
BOISBRIAND	À compter du 26 août, 9 h	Par Internet ou au Service des loisirs 940, Grande-Allée (Boisbriand) J7G 2J7	Programmation et inscription au <a href="http://www.ville.boisbriand.qc.ca">www.ville.boisbriand.qc.ca</a> 450 435-1954
LORRAINE	À compter du 18 août, 9 h	Par Internet ou au Service des loisirs 29, boul. De Gaulle (Lorraine) J6Z 3W9	Programmation et inscription au <a href="http://lorraine.ca">lorraine.ca</a> 450 621-8550, poste 275
ROSEMÈRE	À compter du 26 août, 19 h	Par internet ou au Service des loisirs 325, chemin de la Grande-Côte (Rosemère) J7A 1K2	Carte de non-résident requise pour l'inscription, disponible gratuitement à la bibliothèque de Rosemère Programmation et inscription au <a href="http://www.ville.rosemere.qc.ca">www.ville.rosemere.qc.ca</a> 450 621-3500, poste 7380
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	À compter du 27 août, 9 h	Par Internet ou au Service des loisirs 139, boul. Ste-Anne (Sainte-Anne-des-Plaines) J5N 3K9	Programmation et formulaires disponibles au <a href="http://www.villesadp.ca">www.villesadp.ca</a> 450 478-0211, poste 2016
SAINTE-THÉRÈSE	À compter du 13 août, 10 h pour les citoyens et membres de l'entente À compter du 20 août 10 h pour les non-résidents	Par Internet (avec soutien à la bibliothèque) : 13 août à compter de 10 h  Bibliothèque de Sainte-Thérèse 150 Bd du Séminaire, Sainte-Thérèse, QC J7E 1Z2	450 434-1440, poste 2301 <a href="http://www.sainte-therese.ca">www.sainte-therese.ca</a>

Notez que la liste complète des cours offerts dans le cadre de l'entente intermunicipale peut être consultée en ligne au [lorraine.ca](http://lorraine.ca) aux activités.